

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 29 de la Loi sur les cités et villes, que l'immeuble suivant a été cédé par la Ville de Notre-Dame-des-Prairies :

TRANSACTION	IMMEUBLE	PRIX
Cession au Centre de la petite enfance Les Amis des Prairies en date du 26 mars 2026	Lot 6 673 969 du cadastre du Québec	Cession en emphytéose pour la somme de 1,00\$

DONNÉ à Notre-Dame-des-Prairies, ce 30 mars 2026.



Nancy Bellerose  
Directrice des affaires juridiques et greffière